



Résolution - 24_RES_12 - Joëlle Minacci et consorts au nom Rebecca Joly et Patricia Spack Isenrich - Contre les agressions du 14 juin, défendons les droits démocratiques

Texte déposé :

Le 14 juin dernier, la manifestation de la Grève féministe à Lausanne s'est poursuivie à Montbenon dans la soirée par des assemblées et des animations festives autorisées par la Ville de Lausanne. Dans ce cadre, un groupe d'individus a agressé physiquement des militantes après avoir provoqué des sympathisants et fait des saluts nazis. Deux personnes ont été frappées au visage et emmenées aux urgences au CHUV.

Le Grand conseil rappelle que les agressions physiques sont interdites par la loi et punies pénalement. Après la votation de la motion Maury "En finir avec les symboles nazis sur sol vaudois" en novembre 2023 par notre législatif, les symboles nazis seront également interdits prochainement dans le Canton. Le Grand Conseil affirme également que nul ne peut être agressé physiquement du fait d'idées politiques. Il affirme ce faisant son attachement à la défense des droits et des libertés démocratiques.

Il y a un an, le Grand conseil soutenait largement une résolution visant à apporter le soutien au président de la DIANA qui recevait des menaces de mort dans le cadre de ses fonctions, affirmant notre attachement à la liberté d'expression et notre commune indignation envers toute menace concernant la liberté d'expression et d'engagement.

Être agressé physiquement avec des lésions corporelles ou recevoir des menaces de mort pour des appartenances à des mouvements politiques est inacceptable dans un État de droit, que l'on soit président de la DIANA ou coordinatrice de la grève féministe.

Le Grand conseil apporte son soutien aux victimes de ces attaques et dénonce l'atteinte grave à la démocratie et à la liberté d'expression que constituent ces atteintes à l'intégrité physique.

Conclusion :

Cosignatures :

1. Anna Perret (VER)
2. Arnaud Bouverat (SOC)
3. Cédric Roten (SOC)

4. Céline Misiego (EP)
5. Cendrine Cachemaille (SOC)
6. Claire Attinger Doepper (SOC)
7. Eliane Desarzens (SOC)
8. Elodie Lopez (EP)
9. Felix Stürner (VER)
10. Isabelle Freymond (SOC)
11. Julien Eggenberger (SOC)
12. Laure Jatton (SOC)
13. Laurent Balsiger (SOC)
14. Marc Vuilleumier (EP)
15. Martine Gerber (VER)
16. Mathilde Marendaz (EP)
17. Oriane Sarrasin (SOC)
18. Patricia Spack Isenrich (SOC)
19. Sandra Pasquier (SOC)
20. Sébastien Cala (SOC)
21. Sébastien Humbert (V'L)
22. Théophile Schenker (VER)
23. Valérie Zonca (VER)
24. Vincent Keller (EP)
25. Yannick Maury (VER)
26. Yolanda Müller Chabloz (VER)
27. Yves Paccaud (SOC)